

## Amphotéricine B IV : AMBISOME®

AMBISOME® liposomal 50 mg, poudre pour dispersion pour perfusion (UCD : 9218261)

Indication AMM	Statut	Agrément aux collectivités	Prise en charge en sus des GHS	Evaluation Commission de Transparence (CT HAS)	Lien avis CT HAS
<b>Infections fongiques</b>					
Traitement des infections fongiques invasives à <i>Aspergillus</i> en alternative thérapeutique en cas d'échec ou d'intolérance au voriconazole	AMM 2/06/1998, 15/12/1999 et modificatif 4/12/2000	OUI JO 22/03/2000	OUI JO 4/04/2005 Code LES : I000015	Avis du 18/11/1998	
Traitement empirique des infections fongiques présumées chez des patients neutropéniques fébriles. Le bénéfice maximum a été observé chez les patients greffés de moelle allogénique, les patients adultes avec une neutropénie supérieure ou égale à 7 jours à partir de l'introduction de l'antifongique, recevant en même temps des agents néphrotoxiques.	AMM 2/06/1998, 15/12/1999 et modificatif 4/12/2000	OUI JO 22/03/2000	OUI JO 4/04/2005 Code LES : I000018	Avis du 18/11/1998	
Traitement des leishmanioses viscérales en cas de résistance prouvée ou probable aux antimoniés.	AMM 2/06/1998, 15/12/1999 et modificatif 4/12/2000	OUI JO 22/03/2000	OUI JO 4/04/2005 Code LES : I000019	Avis du 18/11/1998	
Traitement des infections fongiques invasives à <i>Candida</i> et des cryptococcoses neuro-méningées chez le sujet infecté par le VIH ayant développé une insuffisance rénale sous amphotéricine B définie par l'élévation de la créatininémie au-dessus de 220 micromol/l ou l'abaissement de la clairance de la créatinine au-dessous de 25 ml/min.	AMM 2/06/1998, 15/12/1999 et modificatif 4/12/2000	OUI JO 22/03/2000	OUI JO 4/04/2005 Code LES : I000016	Avis 18/04/2001 : <b>Extension d'indication</b> - SMR important - ASMR III	<a href="#">Avis CT 18/04/2001</a>
Traitement des infections fongiques invasives à <i>Candida</i> et des cryptococcoses neuro-méningées chez le sujet infecté par le VIH en cas d'altération pré-existante et persistante de la fonction rénale définie par la créatininémie supérieure à 220 micromol/l ou la clairance de la créatinine inférieure à 25 ml/min.	AMM 2/06/1998, 15/12/1999 et modificatif 4/12/2000	OUI JO 22/03/2000	OUI JO 4/04/2005 Code LES : I000017	Avis 18/04/2001 : <b>Extension d'indication</b> - SMR important - ASMR III	<a href="#">Avis CT 18/04/2001</a>
<b>Autres</b>					



(31/12/2005) Inscription sur la liste des rétrocessions

